

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18152 - 71ÈME ANNÉE

À la veille de la réunion publique du PCR avec Paul Vergès

Confirmation de la crise : les créations d'emploi n'empêchent pas la hausse du chômage

En valeur absolue, les résultats de l'enquête trimestrielle de l'INSEE sur l'emploi marchand dévoilés hier semblent encourageants. Mais rapportés à la croissance de la population active et aux fonds publics déployés pour soutenir l'économie, ils illustrent le blocage du système. Tous ces efforts n'enrayent pas la montée du chômage. C'est bien d'une autre politique que La Réunion a besoin, avec un projet au service de son développement. Les 6 mois qui séparent des prochaines élections doivent être le lieu du débat des propositions.

L'INSEE a dévoilé hier à la presse les derniers chiffres de l'emploi dans le secteur marchand. Ils datent du 4^e trimestre 2014. Ils montrent une hausse du nombre d'emplois de 4,1 % sur un an. C'est un pourcentage qui est bien supérieur à celui de la France. Ce pourcentage est à comparer à celui de la hausse du chômage sur la même période.

À la fin du mois de décembre, Pôle emploi comptabilisait officiellement 174.510 demandeurs d'emploi, soit une augmentation de 3,2 % par rapport à décembre 2013.

33 millions d'aides avec le CICE

Le secteur marchand bénéficie en effet depuis l'an dernier de nouvelles exonérations de cotisations sociales et fiscales au titre du Pacte de responsabilité. C'est en particulier le crédit d'impôt compétitivité emploi, CICE. Cela a représenté 33 millions d'euros répartis entre 4.000 entreprises. L'État s'implique également dans le co-financement de contrats aidés réservés au secteur étudié par l'INSEE. Plus de 3.000 CAE-DOM ont aussi été signés, ainsi que 819 emplois d'avenir.

Ces soutiens contribuent au dynamisme d'un secteur qui a créé des emplois l'an dernier. Au 4^e trimestre, les 1 % de postes supplémentaires dénombrés portent à en-

Réunion publique

**Samedi 30 mai 2015 à Saint-Pierre
9 heures 30 au Colibri (Bassin Plat)**

avec Paul Vergès

– Fin des quotas sucriers et des prix garantis en 2017.
Quel avenir pour la filière canne-sucre ?

– Face à la crise économique, sociale, environnementale
qui s'aggrave à La Réunion.
Quel avenir pour le pays ?

**Telles sont les questions
qui seront traitées
samedi avec Paul Vergès**

viron 144.000 le nombre d'emplois dans le secteur marchand.

Tous ces efforts ne suffisent pas à endiguer la montée du chômage. C'est une nouvelle illustration du blocage dont souffre la société réunionnaise.

De nouvelles menaces

Sortir de cette crise ne se fera pas d'un coup de baguette magique. En effet, de nouvelles menaces se pro-

filent pour des secteurs économiques importants. C'est la suppression du quota sucrier qui bénéficie à la filière canne. Des milliers d'emplois directs et indirects sont concernés, qui font vivre près de 10 % de la population.

Les autres productions vont subir de plein fouet l'impact de l'accord de partenariat économique entre les pays d'Afrique australe et l'Union européenne : tout ce qui sera produit chez nos voisins pourra venir concurrencer ce qui est fabriqué à La Réunion. Le mouvement a déjà commencé, avec déjà la délocalisa-

tion de plusieurs entreprises réunionnaises dans des pays où le coût de production est moins élevé, pour continuer à vendre à La Réunion en augmentant les profits des actionnaires.

Ces quelques thèmes seront à l'ordre du jour de la réunion publique du Parti communiste réunionnais demain à Saint-Pierre avec Paul Vergès.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

| Données CVS | décembre 2013 | novembre 2014 | décembre 2014 | Variation sur un mois | Variation sur un an |
|---|----------------|----------------|----------------|-----------------------|---------------------|
| Réunion | | | | | |
| Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi) | 133 050 | 134 910 | 134 250 | -0,5% | 0,9% |
| Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite) | 19 440 | 20 880 | 21 830 | 4,5% | 12,3% |
| Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi) | 152 490 | 155 790 | 156 080 | 0,2% | 2,4% |
| Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi) | 3 830 | 3 870 | 3 940 | 1,8% | 2,9% |
| Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)* | 12 700 | 14 030 | 14 490 | 3,3% | 14,1% |
| Catégories A, B, C, D, E (ensemble) | 169 020 | 173 690 | 174 510 | 0,5% | 3,2% |

Pour mémoire :

Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %

Si le nombre d'emplois dans le secteur marchand a augmenté en 2014, le chômage aussi. C'est ce que rappellent les chiffres de décembre 2014 publiés en janvier dernier par Pôle emploi. Ils indiquent une hausse de 3,2 % du nombre de demandeurs d'emploi.

Le communiqué de l'INSEE

Au 4e trimestre 2014, l'emploi salarié marchand augmente de 1,0 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est portée par les secteurs des services et du commerce. En glissement sur un an, l'emploi progresse de 4,1 % après + 1,6 % en 2013 et + 0,1 % en 2012.

Très dynamiques depuis 2013, les services portent une nouvelle fois la croissance de l'emploi au 4e trimestre (+ 2,6 %).

En particulier, les activités administratives et de soutien progressent de 6,1 %. Le nombre d'emplois augmente également nettement dans les autres activités de services (+ 5,8 %) grâce au secteur associatif.

Le secteur de l'hébergement et de la restauration continue de créer de l'emploi (+ 1,8 %), malgré un ralentissement par rapport au 3e trimestre (+ 3,1 %).

Le secteur de l'enseignement, de la santé humaine et de l'action sociale progresse au même rythme qu'au trimestre précédent (+ 1,7 %).

Dans les transports et entreposage ainsi que dans les

activités financières et d'assurance, l'emploi reste également orienté à la hausse (respectivement + 0,9 % et + 1,1 %). En revanche, il se replie dans l'immobilier (- 1,4 %) ainsi que dans le secteur « information et communication » (- 0,4 %).

Sur un an, l'emploi dans les services augmente de 5,6 %.

L'emploi progresse également dans le commerce au 4e trimestre (+ 2,4 %). Le commerce de détail porte cette hausse alors que les effectifs du commerce de gros demeurent stables.

Sur un an, le commerce reste bien orienté (+ 2,6 %).

Dans l'industrie, l'emploi diminue de 2,4 % au 4e trimestre. La fin de la campagne sucrière entraîne notamment un recul de l'emploi dans les industries agroalimentaires (- 3,1 %). Sur un an, l'emploi dans l'industrie reste en hausse de 1,9 %.

Edito

Victimes de “la loi du marché” ?

Le 10 mai, on commémorait la mémoire de l'Esclavage et la traite des Noirs. Parallèlement, on célébrait la victoire de la deuxième guerre mondiale, tout en rappelant les cortèges de souffrances. En toile de fond, l'actualité nous projetait les images de milliers migrants dans la Méditerranée qui bravent tout pour trouver une vie meilleure en Europe. Des milliers périssent en mer. On pensait avoir atteint le sommet de la cruauté humaine mais c'était vite oublier l'Asie.

Le 25 mai, 139 tombes et 28 charniers ont été découverts proches des frontières de la Malaisie et la Thaïlande. Des enquêtes sont en cours. On s'achemine vers la découverte d'un vaste trafic maffieux à l'échelle du continent. Pour l'essentiel, les victimes sont issues d'une population musulmane persécutée par des Bouddhistes : ce sont les Rohingyas, chassés de Birmanie et qui errent sans horizon. La Malaisie annonce même avoir découvert une trentaine de camps déjà abandonnés dans la forêt. Sans nul doute des massacres ont été perpétrés.

Toutes ces tragédies révèlent des systèmes d'exploitation humaine reposant sur l'appât du gain. Les criminels s'enrichissent et n'ont plus aucune considération pour d'autres hommes et femmes. Avec les conséquences de la croissance démographique mondiale et les changements clima-

tiques, il est à craindre que ces rapports humains vont continuer à se dégrader. C'est une réalité qui s'est même invitée au Festival de Cannes. “La loi du marché” est le titre d'un film. L'auteur montre une histoire de chômeur, une sorte d'épave engendrée par la société capitaliste. On est loin des massacres mais songez seulement que Cannes est située sur l'autre rive de la Mer Méditerranée souillée par des trafics humains.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Débat de l'Arcadie de La Réunion et de TERLA sur le changement climatique

Analyses et propositions de Paul Vergès avec l'Alliance confortées

Le café citoyen l'Arcadie de La Réunion et l'association TERLA ont organisé ce mercredi 27 mai à La Cerise de Saint-Paul un débat sur "Le changement climatique à La Réunion comme ailleurs: quelles conséquences ?". Les recherches scientifiques présentées à ce sujet par Jules Dieudonné ainsi que les échanges avec les participants à ce débat ont montré à quel point les thèses défendues à ce sujet depuis une trentaine d'années par Paul Vergès et appliquées lorsqu'il fut président de la Région sont à prendre en compte.



Jules Dieudonné.

« La Conférence sur le climat (COP 21) aura lieu en décembre 2015 à Paris. Réfugiés climatiques en constante hausse, zones menacées de disparition, catastrophes naturelles : autant de réalités nouvelles qui interpellent aussi bien les scientifiques que les responsables politiques et les citoyens. Quels sont les impacts prévisibles du changement climatique, notamment à La Réunion ? Quelle est la part de responsabilité de l'être humain ? Comment peut-il atténuer et s'adapter à ces changements ? ». Voilà comment l'Arcadie, avec sa présidente Céline Chabut, a présenté le thème de cette rencontre, aux

côtés de Maya Césari, élue de l'Alliance à la Région et responsable de TERLA. Puis le débat a été introduit par Jules Dieudonné, un ingénieur formé à cette problématique au sein de l'association d'Al Gore, Climate Project. Ce spécialiste des énergies renouvelables a projeté un diaporama très intéressant, montrant notamment à quel point les émissions de gaz à effet de serre en raison de l'usage du pétrole et du charbon comme principales énergies ont des conséquences de plus en plus graves en termes d'augmentations du climat. Ce réchauffement climatique a de plus en plus des effets dramatiques à La Réunion comme

dans le monde entier sur la biodiversité, la santé des peuples, la montée du niveau de la mer, les violences des cyclones, la croissance des migrations etc...

Les enjeux des régionales

Face à ces problèmes préoccupants, qui sont encore trop peu pris en compte par beaucoup de responsables politiques, les experts préconisent des mesures concrètes pour permettre à l'humanité de faire face aux effets du réchauffement climatique. Ces mesures consistent notamment à privilégier les énergies renouvelables, les déplacements non polluants comme le ferroviaire, les reforestations etc.

Durant le débat, ces analyses et solutions ont été confirmées par les représentants de nombreuses associations altermondialistes. Et comme l'a rappelé Philippe Berne, ancien vice-président du Conseil régional aux côtés de Paul Vergès, ce dernier a mis en œuvre des projets pour aller au plus vite vers l'autonomie énergétique de La Réunion, réaliser un tram-train de Saint-Benoît à Saint-Joseph, développer la reforestation du pays et d'autres mesures pour le développement durable.

Comment relancer ces grands projets pour sauver l'avenir du peuple réunionnais ? C'est l'un des enjeux des prochaines échéances électorales, dont les élections régionales en décembre 2015.

Correspondant

Ouverture de la Semaine Européenne du Développement Durable

Quelles perspectives pour le développement durable de La Réunion ?

Ce jeudi 28 mai s'est tenue à l'Université de La Réunion la conférence de presse d'ouverture de l'édition 2015 de la Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) à La Réunion. Les organisateurs de cet événement ont annoncé qu'environ 80 projets d'actions sont prévus dans toute l'île afin de sensibiliser les Réunionnais à divers problèmes liés au développement durable du pays.



Conférence de presse de présentation hier à l'Université.

Cette conférence de presse s'est tenue dans un lieu symbolique de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines — l'amphithéâtre bioclimatique — et les représentants de plusieurs institutions ont pris la parole pour faire connaître le sens de cette célébration. Il s'agit de représentants de l'Université, de la Préfecture, du Rectorat, de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et du Conseil Départemental (le Conseil Régional était absent).

Ces personnalités ont notamment plaidé « pour une gouvernance dédiée au développement durable », pour « davantage de travail » dans ce sens, pour « renforcer les liens

entre l'éducation et le développement durable », pour plus de vigilance sur le réchauffement climatique et pour « une exemplarité des collectivités publiques ». Ces propos très intéressants conduisent les Réunionnais à se poser une question lorsqu'ils voient la réalité sur le terrain et la politique menée dans le pays : les conditions, les actions et les perspectives fondamentales d'un développement durable de La Réunion sont-elles mises en œuvre par les détenteurs du pouvoir ?

Le responsable du réseau GRAND-DIR (Groupement Régional des Acteurs de l'éducation à l'environnement pour un Développement Durable de l'Île de La Réunion) et plusieurs représentants

d'associations membres de ce réseau ont également pris la parole pour présenter leurs projets à l'occasion de cette Semaine (voir le site : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-Semaine-europeenne-du.html>). Une Semaine qui dure officiellement du 30 mai au 5 juin, mais qui a déjà commencé ce jeudi avec notamment le Festival Vaniy de l'association Unité Métis organisé à l'Université.

À noter enfin que des artistes ont participé à l'ouverture de cette SEDD, comme par exemple le chanteur Jémo à la conférence de presse et des graphes au Festival Vaniy.

Correspondant

Crise politique à Madagascar

Le président malgache destitué par l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale malgache a voté mercredi 27 mai, la destitution du président Hery Rajaonarimampianina, qui l'a qualifié d' « inacceptable » et a appelé la population au calme. Le dossier est désormais entre les mains de la Haute Cour constitutionnelle qui devra valider ou non ce résultat.



Hery Rajaonarimampianina et son épouse Voahanagy posent avec les époux Obama à la Maison-Blanche, en marge du sommet États-Unis Afrique, un des événements qui a marqué le retour de Madagascar sur la scène internationale.

La motion votée mercredi pour destituer le président a obtenu plus que la majorité des deux tiers requise à l'Assemblée nationale, soit 121 voix pour sur 125 votants. Le parlement malgache compte 151 élus. Les députés, venus en groupe, ont déposé le texte auprès des neuf membres de la Haute Cour constitutionnelle, marquant ainsi leur solidarité.

Une nouvelle crise en perspective

Elu démocratiquement fin 2013, avec l'appui de l'ancien président de la transition, Andry Rajoelina, Hery Rajaonarimampianina avait rapidement pris ses distances avec ce dernier, s'isolant politiquement. Il avance sans structure, ni parti politique permettant de le soutenir. Depuis plusieurs mois Hery Rajaonarimampianina est contesté pour son inertie et ses tâtonnements alors que la population et la communauté internationale avaient espéré par son élection une sortie de crise, qui dure depuis cinq ans.

Cette situation arrive au moment où les deux anciens hommes forts du pays, Andry Rajoelina, arrivé au pou-

voir en 2009 par un coup de force, et Marc Ravalomanana, l'ancien président renversé en 2009 et revenu d'exil par surprise fin 2014.

Ces derniers tentent de revenir à la tête du pays. D'un côté, Marc Ravalomanana a placé son épouse Lalao comme candidate aux élections municipales du 31 juillet pour la mairie de la capitale, Antananarivo. Il a également repris les rênes de son parti, Tiako i Madagasikara (TIM). Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana sont tous les deux députés et pour la première fois, les deux hommes ont uni leurs votes contre Hery Rajaonarimampianina.

Les députés ont contesté la décision par le président de la dissolution de toutes les institutions, y compris l'Assemblée nationale, lors des assises nationales de réconciliation, tenues au début du mois de mai. Dans un discours prononcé à la nation, depuis le Palais d'Etat d'Iavoloha, le président Rajaonarimampianina avait tenté de calmer le jeu en indiquant « n'avoir pas encore confirmé la dissolution », affirmant qu'« il importe de résoudre la crise, non pas d'en créer ».

Le président conteste la décision

« Selon les informations et rapport que j'ai eu, seulement 80 députés ont été présents mardi soir et pourtant 125 sont enregistrés au vote », a indiqué le président Hery Rajaonarimampianina dans son discours, dénonçant « le manque d'une totale transparence et l'irrespect de la procédure légale ».

Ce dernier a indiqué que « la déchéance d'un président élu est une affaire sérieuse qu'il ne faut pas prendre à la légère et à la hâte. Je suis encore là, et j'exerce encore les fonctions en tant que président de la République dans un cadre tout à fait légal, face aux informations véhiculées selon lesquelles je ne suis plus à ma place ». Pour lui, il est « inacceptable qu'une décision d'une telle ampleur soit un moyen pour déstabiliser le pays ».

Pour les députés frondeurs, « le Président de la République a sciemment violé, voire méprisé, de façon grave, répétée et inconsidérée la Constitution », a expliqué aux médias malgaches, l'un des députés ayant déposé la motion auprès de la Haute Cour Constitutionnelle. Pour ces derniers « le non respect de la laïcité de l'État, en confiant la conduite du processus de réconciliation nationale au FFKM (Conseil des Églises chrétiennes à Madagascar) ».

Ces derniers ont également dénoncé « le non respect de l'article 168 de la Constitution, étant donné que ce mandat se serait fait au détriment du Conseil de réconciliation Malagasy (FFM), fait partie des points soulevés », a relevé L'Express de Madagascar. La motion des députés comprend aussi « le dépassement du prescrit constitutionnel de douze mois, pour la mise en place de la Haute cour de justice (HCJ), plaidant qu'en matière juridictionnelle, une juridiction n'est installée qu'à compter de la prestation de serment de ses membres ».

Billet philosophique

«À nous, citoyens, de décider»

Depuis au moins vingt-cinq siècles et dans le monde entier, des philosophes et autres penseurs ont consacré du temps à mettre en avant le concept de "démocratie" ("le pouvoir au peuple") afin de créer «un système politique dans lequel la souveraineté appartient à la totalité des citoyens». Une problématique plus que jamais à l'ordre du jour, chez nous comme ailleurs.



Joëlle Morel, Yohan Cervantès et Jean Viracaoundin, responsables du Cercle Philosophique Réunionnais, lors de la conférence à Moulin Maïs.

Un professeur de Droit constitutionnel à l'Université Paris-1, Dominique Rousseau vient de publier un livre intitulé "Radicaliser la démocratie. Propositions pour une refondation", dans lequel il souligne la gravité de «la crise démocratique au sein de la société» et que «toute société a besoin de se reconnaître dans une forme qui crée du commun». Il déclare aussi que «la société est capable de produire elle-même les règles de son organisation, à condition d'inventer les institutions qui lui permettent de s'exprimer».

C'est pourquoi il préconise une «vraie révolution», qui consiste «à rouvrir des canaux de communication entre l'État et l'espace public où se trouvent les citoyens concrets, physiques, réels. Ceux qui vivent dans les villes, les quartiers, les entreprises, les hôpitaux, les écoles etc.».

«Refonder l'Éducation populaire»

À La Réunion, s'est déroulé cette semaine un colloque des Conseils de la Culture, de l'Éducation et de l'Environnement des Outre-mer sur le thème : «refonder l'Éducation populaire pour un nouveau contrat social». Et comme l'ont souligné les organisateurs, «la confiance et la complémentarité des actions entre l'État, les collectivités territoriales et les associations permettent de nouvelles formes de vie démocratique et une plus grande pertinence des politiques publiques».

Pour aller dans ce sens, le Parti Communiste Réunionnais fait des propositions en faveur d'une gouvernance réunionnaise démocratique, populaire, libre et responsable. En effet, c'est au peuple réunionnais d'avoir le pouvoir de décision pour appliquer toutes les mesures nécessaires pour un développement durable de son pays.

«Le travail, entre aliénation et émancipation»

Lors d'une conférence organisée la semaine dernière au Moulin Maïs de Saint-Louis par le Cercle Philosophique Réunionnais, Yohan Cervantès, un responsable de l'association, a fait un exposé sur le problème du «travail, entre aliénation et émancipation». Après avoir évoqué tous les défis socio-économiques à relever pour surmonter cette contradiction, il a déclaré : «C'est à nous, citoyens, de décider pourquoi on travaille, en vue de quoi, au service de qui et dans quelles conditions».

Beaucoup de jeunes ont participé aux échanges à ce sujet et ont plaidé dans le même sens. Comme quoi, les démocrates réunionnais sont de plus en plus prêts à se rassembler et à se mobiliser pour assumer leurs responsabilités...

Roger Orlu

Oté

Kroir sé in n'afèr, fèr kroir sé in métyé ! Apèl sa konm zot i vé !

Alor-la, sa in n'afèr i kas amoin. Figir azot, métyé Holland la di konmsa : astèr li sa fé marsh l'égalité réèl dann bann péi l'outremèr. In bon nouvèl, in mové nouvèl ? Sansa in nouvèl an l'èr ? La loi l'égalité sa té voté l'ané 1946, ébin soisann dizan apré i arvien anparl anou in n'afèr konmsa ? Pous pa lo bato kant mèm !

Sak mi koné sé ké si na l'inégalité dann l'outre-mèr, sé par la fote l'éta. Lé vré avan l'avé in sort prime kolonyal pou bann fonksyonèr té i sort La Frans pou travay dann l'outre-mèr mé kan gouvèrnman la désid donn l'indèks bann fonksyonèr l'éta é nana d'ot bransh ké la suiv, li la pa pans bann travayèr dann privé. Banna la atann sinkant z'ané ! Astèr sé li k'i doi trouv la solisyon, pa nou. Alor ké li trouv par li mèm, ké li fé travay in pé son matyèr griz. !

Arzout èk sa dopi kék z'ané, li la aplik anou kalité d'loi pa pou dévlop anou mé pou mète anou dann la sosyèrté libéral é san domann nout avi. Li l'apré aplik anou lo mondyalizasyon li domann pa nou nout avi. Sé lo madam Ledoux k'i roprézant anou, nou ni doi solman ferm nout také épi konstat lo déga.

Tout fason, métyé Holland nana son prop langaj é la pa konm la n'ot. Kan ou i pans li di in n'afèr ala ké li di lo kontrèr. Kroir sé kékshoz, fèr kroir sé in métyé. Apèl sa konm zot i vé !

Justin

NB An kréol nana in bonpé mo pou dir sa. Moin lé sir zot osi zot i koné in shapit la dsi.

« Tout Martin la zèl lé blan ! » – In kozman pou la rout

Kosa sa i vé dir ankor ? Dabor martin la zèl lé pa blan pou vréman, san pour san. Ni pé dir nana in pé la plime blan dann son zèl. Anfin, dizon lo zèl i pé aparète blan kan li lèy... Tout fason la pa la lo problèm. Lo problèm sé ké tout martin lé parèy. Si lé parèy, i pé konfonn inn avèk l'ot. Donk si moin nana kékshoz é ou i pans sa lé aou, moin va dir aou « tout martin la zèl lé blan ! » : rès aou trankil, la pa bézoin an-nuir amoin. Romark bien si ou nana in prèv ké lo késhoz lé aou, pars ou la mète in mark dési, mon kozman i tonm atèr... Dizon ou la bien pèrsonaliz ali. L'èr-la, mon l'inosans i kas par bout. Tout martin, la zèl lé blan ? Près tout !